

# Récapitulatif des performances des services gérés par les entreprises de l'eau

## Performances des services publics d'eau potable gérés par les entreprises de l'eau

	2008	2010	2013	2017
Contrôle sanitaire : microbiologie - taux de conformité (base : volumes)	99,6%	99,7%	99,5%	99,3%
Contrôle sanitaire : physico-chimie - taux de conformité (base : volumes)	98,7%	98,6%	98,0%	98,8%
Rendement du réseau de distribution (base : volumes)	82,0%	81,3%	81,0%	81,6%
Taux d'impayés (facture année n-1) (base : chiffre d'affaires)	0,7%	0,7%	0,9%	1,9%
Taux de réclamations (base : habitants)	4,8%	4,9%	3,4%	1,1%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable * (base : linéaire)	-	-	71,4%	89,8%
Indice linéaire des volumes non-comptés (base : linéaire) (m <sup>3</sup> /km/jour)	5,9 m <sup>3</sup> /km/jour	5,4 m <sup>3</sup> /km/jour	4,6 m <sup>3</sup> /km/jour	3,3 m <sup>3</sup> /km/jour
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (base : volumes)	53,1%	59,0%	57,6%	67,2%
Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (base : 1000 abonnés)	3,1 ‰	2,8 ‰	3,4 ‰	3,6 ‰
Existence d'une commission consultative des services publics locaux (base : habitants)	79%	86%	83%	76%

Source : BIPE d'après enquête Entreprises de l'eau.

\* A partir de 2013, la formule réglementaire de calcul inclut le respect de l'obligation de produire un descriptif détaillé du réseau.  
Entre 2008 et 2010, le périmètre de l'enquête a évolué pour intégrer les services de moins de 10 000 habitants.

## Performances des services publics d'assainissement collectif gérés par les entreprises de l'eau

	2008	2010	2013	2017
Taux de réclamations (base : habitants)	3,2%	2,5%	0,2%	0,4%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées * (base : linéaire)	-	-	45,1%	50,7%
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes (base : tonnage)	94,7%	98,5%	97,4%	99,8%
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage (base : linéaire)	4,8 par 100km	7,7 par 100km	6,9 par 100km	6,1 par 100km
Existence d'une commission consultative des services publics locaux (base : habitants)	71%	70%	67%	76%

\* changement du mode de calcul en 2013

Source : BIPE d'après enquête Entreprises de l'eau.

\* A partir de 2013, la formule réglementaire de calcul inclut le respect de l'obligation de produire un descriptif détaillé du réseau.  
Entre 2008 et 2010, le périmètre de l'enquête a évolué pour intégrer les services de moins de 10 000 habitants.